

## Dessus ou dessous, devant ou derrière? Le double jeu de la brassière

Ludmila Bovet

Numéro 119, automne 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56042ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bovet, L. (2000). Dessus ou dessous, devant ou derrière? Le double jeu de la brassière. *Québec français*, (119), 96–99.

# Dessus ou dessous, devant ou derrière ?

par Admilla Bovet

## Le double jeu de la brassière

Portrait d'Agnès Sorel, peinture française anonyme, XVI<sup>e</sup> siècle, collection privée. (Marie Simon, *Les dessous*, Éd. du Chêne, 1998, p.11.)

Qu'y a-t-il de commun entre une partie de l'armure du Moyen Âge, une camisole du XVII<sup>e</sup> siècle, une veste tricotée pour nourrissons et un soutien-gorge ? Le mot *brassière*, tout simplement. Et quelle est la base du mot *brassière* ? Le simple mot *bras*. Au Moyen Âge, une *bracière* était un rembourrage placé à l'intérieur des bras d'une armure (encore écrit avec *c*, conformément à l'étymon latin *bracchium* « bras »). Après le XV<sup>e</sup> siècle, ce sens relevant de l'armurerie est tombé en désuétude et le mot est passé dans le vocabulaire de l'habillement pour désigner un vêtement quelque peu difficile à définir mais dont il est sûr qu'il comportait des manches, tout comme le vêtement de bébé auquel il s'est appliqué plus tard. Mais comment ce mot français a-t-il pu être adopté par l'anglais pour désigner une innovation vestimentaire majeure au début du XX<sup>e</sup> siècle, qui se nomme *soutien-gorge* en France ? Il n'est pas simple d'élucider les dessous troublants de cette histoire.

*En glieu d'haut-de-chausses, ils portent un garde-robe aussi large que d'ici à Pâques ; en glieu de pourpoint, de petites brassières, qui ne leu venont pas usqu'au brichet ; et en glieu de rabats, un grand mouchoir de cou à réziau, avec quatre grosses houppes de linge qui leu pendont sur l'estomaque »*

(Don Juan, Acte II, scène 1).

### Camisole de nuit

Les dictionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle définissent *brassière* par « a waist-coat, for a woman ; or a child » (Cotgrave, dictionnaire français-anglais datant de 1611) ; également par « espèce de camisole que les femmes et les enfants mettent la nuit » (Richelet, *Dictionnaire françois*, 1680) et par « chemisette de femme qui sert à couvrir les bras et le haut du corps » (Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690). Dans Richelet et Furetière, l'entrée du mot est au pluriel et les documents confirment que l'on mettait des *brassières*, que l'on couchait avec des *brassières*, comme dans la première attestation de cet emploi, en date de 1341 (donc bien avant le XVII<sup>e</sup> siècle) : *deux paires de bracières de toile et de coton a giser par nuict* (historique du mot dans TLF<sup>1</sup>). Le pluriel s'explique de la même façon que dans *porter des pantalons, des caleçons, des culottes*, du fait qu'il y a deux bras à glisser dans des *brassières* tout comme il y a deux jambes dans des *pantalons*, d'où l'expression *paire de brassières, paire de pantalons*.

Pour se faire une idée des brassières d'autrefois, il faut se référer aux mots *chemisette* et *camisole* qui leur servent de définition. La chemisette est plus courte que la chemise, pièce de vêtement fort longue et large à l'époque. En combinant les définitions données par Richelet et par Furetière pour le mot *camisole*, on apprend qu'il s'agit d'un « petit vêtement avec des manches qui ne va d'ordinaire que jusqu'à la ceinture et qui se boutonne comme un pourpoint ou qui a des œillets et qui se lace. Il se porte la nuit mais peut aussi être mis le jour entre la chemise et le pourpoint pour être plus au chaud. Il peut être fait de coton, de laine, de chamois, de soie, d'ouate, etc. » Le dictionnaire de Cotgrave signale que le mot désigne aussi un doublet, c'est-à-dire un vêtement de dessous fait d'une double toile de coton, porté quelquefois par les femmes en couches.

Les expressions figurées *être en brassières* « être sous contrainte » et *mettre, tenir quelqu'un en brassière(s)* « mettre sous tutelle, tenir dans une étroite sujétion », bien attestées aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, laissent entendre que ce vêtement était fort ajusté<sup>2</sup>. Il se portait la nuit ou comme vêtement de dessous, ce qui explique ce passage des *Fourberies de Scapin* de Molière décrivant une jeune fille pau-

vre mais belle : « Une autre aurait paru effroyable en l'état où elle était ; car elle n'avait pour habillement qu'une méchante petite jupe avec des brassières de nuit qui étaient de simple futaine » (Acte 1, scène 2). Molière s'en sert aussi pour ridiculiser la veste du costume porté par les courtisans vers 1660 — et par Louis XIV lui-même ; mais c'est un paysan qui décrit l'habillement insolite qu'il vient de découvrir et sa manière de parler est elle-même tournée en dérision : « [...] ils avont des cheveux qui ne tenont point à leu tête [...]. En glieu d'haut-de-chausses, ils portent un garde-robe aussi large que d'ici à Pâques ; en glieu de pourpoint, de petites brassières, qui ne leu venont pas usqu'au brichet ; et en glieu de rabats, un grand mouchoir de cou à réziau, avec quatre grosses houppes de linge qui leu pendent sur l'estomaque » (*Don Juan*, Acte II, scène 1).

### Marmots sauvés du maillot

Quelque deux cents ans plus tard, la brassière n'est, semble-t-il, plus guère portée par les femmes et le mot désigne spécifiquement une « petite chemise à manches portée par les nourrissons » (attesté depuis 1843)<sup>3</sup>. Les bébés sont enfin libres de bouger les bras ! Depuis des siècles, ils passaient les premiers mois de leur existence emballés jusqu'au cou dans plusieurs couches de tissu : sur une chemisette ouverte devant, on enroulait d'abord une pièce de tissu carrée (le lange de dessous) faisant le tour du bébé depuis sous les bras jusqu'aux pieds et qu'on repliait sur le devant ; elle était maintenue par une longue bande de lin, le maillot ; une veste tubulaire sans manches emprisonnait les bras et un deuxième bandage enserrait le tout ; un lange plus épais, sorte de couverture en chanvre, en coton piqué ou en laine terminait l'emballage. Protégée contre les chocs et immobilisée, la petite momie pouvait être déposée sur un meuble : aucune chance de tomber en gigotant. Au besoin, on suspendait même le paquet à un clou fixé au mur, ce qui le mettait à l'abri des chiens, chats et autres rats domestiques... Condamné par d'éminents penseurs comme John Locke (*Thoughts Concerning Education*, 1693) et Jean-Jacques Rousseau dans *Émile* (1762), l'embaumement aura la vie dure et se maintiendra en Europe occidentale tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, plus longtemps encore dans les campagnes, et persiste dans certains pays de nos jours<sup>4</sup>.



Gravure du XIX<sup>e</sup> siècle. (Marie Simon, *La mode enfantine*, Éd. du Chêne, 1998, p.10)



Brassière. Petit Larousse, 1967.



Brassière d'enfant du XVIII<sup>e</sup> siècle. (Marie Simon, *La mode enfantine*, Éd. du Chêne, 1998, p.10)



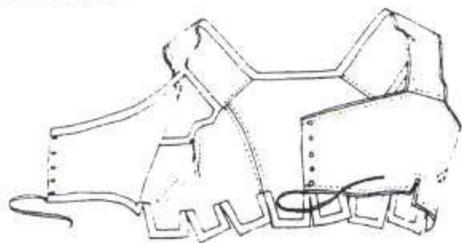
Costume des courtoisans. (Marie Simon, *Les dessous*, Éd. du Chêne, 1998, p.34.)

À la différence des brassières de femmes et d'enfants portées aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les brassières de nourrissons que l'on confectionne au XIX<sup>e</sup> siècle sont croisées dans le dos et retenues par des rubans attachés de moins en moins serré à mesure que l'enfant grossit. Durant la première année de sa vie, on habille le bébé avec trois brassières superposées : la chemise-brassière, en toile fine ou en batiste et qui n'a ni boutons ni cordons, est maintenue en place par la brassière de flanelle ou de finette

et enfin par la brassière de dessus « que l'on fait en piqué non doublé, en basin ou en brillanté doublés de percale ou d'une étoffe de coton croisée <sup>5</sup> ». Dans les années 1880 se propagea l'idée que les sous-vêtements de laine étaient bons pour la santé <sup>6</sup>. C'est ainsi qu'apparut la brassière en tricot, attachée derrière comme la chemise-brassière en batiste sur laquelle elle s'enfilait.

### Corps comprimés

Depuis moins longtemps que celui des bébés emmaillottés, mais tout de même depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, le corps des femmes était soumis à la contrainte de carcans divers. Le costume espagnol en vogue à l'époque comprenait, pour les femmes, un *corps* montant, posé en pointe sur la jupe et doublé de toile raide cousue sur une structure de fil de fer. Ce corps (nom donné à la partie du vêtement qui recouvre le tronc) « impose au buste une forme quasi géométrique et allonge la taille en comprimant la poitrine jusqu'à l'effacement <sup>7</sup> ». Plus tard, l'armature devient un vêtement de dessous : c'est le *corps piqué* renforcé à l'avant par un *buste* en bois verni (terme de l'époque pour désigner ce qui s'appellera plus tard *busc*). Aux *corps baleinés*, un peu plus souples et lacés dans le dos, succédera à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le *corset* <sup>8</sup> à l'anglaise, moins comprimant. La Révolution, avec la mode des robes à l'antique, en tissu léger et à taille haute, ressuscite un temps la *zoné*, cette bande de lin servant à soutenir la taille et le buste dans la Grèce antique, cette fois en tricot de soie couleur chair.



### L'apothéose du corset

Le lien entre l'idéologie dominante d'une époque et le style des vêtements a été clairement établi par les historiens du costume. Après la brève liberté politique, sociale et vestimentaire suscitée par la Révolution, le XIX<sup>e</sup> siècle replonge à corps perdu dans les rigueurs des engonchements vestimentaires ; les extravagances des modes de la bourgeoisie dont la monstrueuse crinoline sera le point culminant n'ont rien à envier aux excès de rigidité, de rembourrage, d'ampleur, aux cascades de rubans et de dentelles que l'on reprochait aux aristocrates de l'Ancien Régime. Le corset est la charpente sur laquelle repose l'énorme édifice du vêtement et qui assure le maintien de la femme « comme il faut ». Dans la carapace du corset-constricteur, les appâts féminins sont neutralisés, l'animalité maîtrisée cesse d'effrayer ; le corset rembourré redéfinit les lignes du corps en exagérant les rondeurs et, en même temps, il confirme la fragilité constitutive de la femme qui ne peut se passer d'un tuteur vestimentaire. Dès la puberté, la taille de la jeune fille sera façonnée : le corset est une nécessité sociale.

La forme du corset varie selon les silhouettes à la mode : « taille haute de l'Empire, pincée dans un petit corset " à la Ninon " ; taille-fuseau de l'époque romantique,



La ligne en S exigée par la mode de 1900. (Elizabeth Ewing, *History of Twentieth Century Fashion*, Londres, B. T. Batsford Ltd., 1992, p. 8)

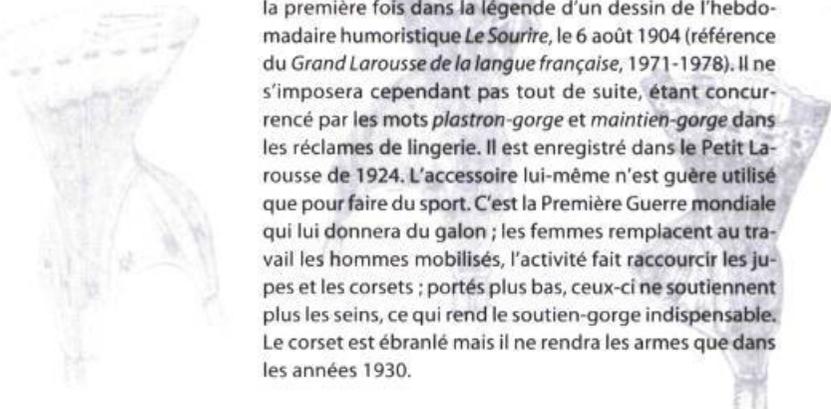
Corset court en toile boutonné devant, datant de 1790 environ (précurseur du soutien-gorge. (Elizabeth Ewing, *Dress and Undress. A History of women's underwear*, New York, Drama Book Specialists, 1978, p.54).

prise dans un lourd et long corset ; taille basse du second Empire, emboîtée de façon à laisser les épaules tombantes et la poitrine étalée en poires dans de larges goussets échancrés ; taille rallongée encore du début de la III<sup>e</sup> République, par un *busc* cambrant les reins et bouffant la gibbosité de la tournure, puis celle de la ligne en S exigée par le *modern style* <sup>9</sup> ».

Les vitupérations inutiles des hygiénistes contre les méfaits du corset et l'absence d'exercice physique chez les femmes trouvent enfin un écho à la fin du siècle. La pratique du vélo et du tennis exige alors des tenues plus fonctionnelles. Le contexte est favorable à une réforme vestimentaire.

### Comment va-t-on l'appeler ?

L'idée du soutien-gorge revient sans conteste à la Française Herminie Cadolle, fondatrice de la maison Cadolle dont la spécialité est la fabrication de sous-vêtements sur mesure. En 1889, elle adapta un récent modèle de corset américain qui était muni de goussets pour la poitrine et de bretelles, en le coupant en deux ; le diaphragme était ainsi libéré <sup>10</sup>. Ce *corset-à-gorge* qui fut présenté à l'Exposition universelle de 1889, à Paris, s'attachait dans le dos à la ceinture du corset. À l'Exposition universelle de 1900, de nouveau à Paris, sont présentés d'autres modèles mis au point par des femmes, dont une brassière de toile par M<sup>lle</sup> Tylicka et le *callimaste* (« beau sein » en grec) par la D<sup>re</sup> de Griniewitch <sup>11</sup>. Le mot *soutien-gorge* apparaît pour la première fois dans la légende d'un dessin de l'hebdomadaire humoristique *Le Sourire*, le 6 août 1904 (référence du *Grand Larousse de la langue française*, 1971-1978). Il ne s'imposera cependant pas tout de suite, étant concurrencé par les mots *plastron-gorge* et *maintien-gorge* dans les réclames de lingerie. Il est enregistré dans le *Petit Larousse* de 1924. L'accessoire lui-même n'est guère utilisé que pour faire du sport. C'est la Première Guerre mondiale qui lui donnera du galon ; les femmes remplacent au travail les hommes mobilisés, l'activité fait raccourcir les jupes et les corsets ; portés plus bas, ceux-ci ne soutiennent plus les seins, ce qui rend le soutien-gorge indispensable. Le corset est ébranlé mais il ne rendra les armes que dans les années 1930.



## Trouver l'erreur

E. Ewing nous apprend qu'aux États-Unis le mot *brassière* est mentionné pour la première fois dans la légende d'une illustration parue dans le magazine *Vogue* en 1907 (*the brassière*), alors que le *Oxford English Dictionary* donne la date de 1912 pour la première attestation<sup>12</sup>. Elle ne s'explique pas le choix de ce mot français qui ne signifie plus « camisole de femme » en France mais bien « chemise de bébé » et suppose que cette erreur est imputable à quelque Américain(e) connaissant mal le français. Au Québec, l'objet et son nom sont, bien sûr, venus des États-Unis.

Ce n'est certes pas le vêtement de bébé qui peut être à l'origine de cette appellation. Le *Robert historique* établit un lien avec *brassières* qui « a servi autrefois à désigner, d'après leur localisation, des lanières de cuir ou d'étoffe passant sous les bras pour porter une charge (1838). C'est un sens analogue qui est passé en anglais pour désigner ce qu'on nomme en français soutien-gorge ». Pas très convaincant, même avec beaucoup d'imagination.

Et d'abord, le mot *brassière* au sens de « veste courte à manches » était-il vraiment sorti de l'usage au XIX<sup>e</sup> siècle ? Les exemples ne sont pas nombreux, certes, car ceux de Molière et de Saint-Simon dominant ; le *Grand Dictionnaire universel de P. Larousse* (1866), cependant, cite un passage d'Arsène Houssaye, écrivain qui n'est pas passé à la postérité : « Dame Marie Avril, reprit le maire, nous vous ordonnons, en votre qualité de sage-femme, de dégrafer la brassière de cette fille ». L'*Encyclopédie universelle du XX<sup>e</sup> siècle* (1904) donne cet extrait de *Madame Bovary*, de Flaubert (1856, chapitre XIII) : « Il la voyait déjà revenant de l'école à la tombée du jour, toute rieuse, avec sa brassière tachée d'encre et portant au bras son panier ». Encore cet exemple de Théophile Gautier datant de 1863 : « [...] une sorte de veste ou brassière en broucan noir que fermaient, à la naissance de la poitrine, deux ou trois boutons de corne ». (*Le Capitaine Fracasse*, p. 321, cité dans TLF).

## Une et multiple

On peut imaginer qu'à l'Expo de 1900 à Paris, certains modèles étaient présentés comme des « brassières » et que ce mot séduisit suffisamment les visiteurs américains pour devenir le nom des modèles fabriqués aux États-Unis à la même époque ; car l'idée était dans l'air partout, comme pour beaucoup d'inventions. De plus, si l'on examine certains des soutiens-gorge mis sur le marché en France à l'époque, ils ont comme caractéristiques de descendre presque jusqu'à la taille, d'être boutonnés devant et d'avoir des bretelles ou de larges épaulettes. Qui plus est, on trouve déjà en 1912 à Paris une publicité pour la « brassière réductrice Junon » qui « est spécialement indiquée pour la mode actuelle qui demande des lignes sobres et un buste peu proéminent<sup>13</sup> ». Dans les années 1920, l'allure à la garçonne impose carrément ces sortes de bandeaux attachés dans le dos qui aplatissent la poitrine.

En fait, le soutien-gorge tel que nous le connaissons, court et qui emboîte les seins en les séparant, ne sera produit qu'à partir des années 1930. Le prototype en avait été conçu en 1913, par l'Américaine Mary Phelps Jacob (alias Caresse Crosby) qui avait utilisé deux mouchoirs et du ruban pour bébé ; breveté en 1914, il n'avait pas été commercialisé<sup>14</sup>.

La marchande de corsets, Charles Philipon vers 1830. (Marie Simon, *Les dessous*, Éd. du Chêne, 1998, p.73).



Modèle de soutien-gorge réalisé par Caresse Crosby. (Elizabeth Ewing, *Dress and Undress. A History of women's underwear*, New York, Drama Book Specialists, 1978, p.115).

Le mot *brassière* est un terme générique enveloppant : vêtement qui moule le haut du corps, s'arrêtant à la taille ou un peu plus haut, qui passe par-dessus les épaules et se ferme devant ou derrière. Il s'applique à des réalités diverses. Aujourd'hui, les bébés ne portent plus de brassières mais des *bodys* et des pyjamas. Le dernier avatar de la brassière, c'est de s'enfiler par la tête : c'est une sorte de soutien-gorge pour faire du sport ou un tee-shirt moulant le haut du buste qui permet aux jeunes filles de montrer la finesse (naturelle) de leur taille.

## Notes

1. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*. Paris, Éditions du CNRS puis Gallimard, 1971-1994, 16 vol.
2. On en trouve des exemples dans les *Mémoires de Saint-Simon*, dont celui-ci : *Le Pape, fort en brassière par les troupes impériales en Italie n'osa recevoir l'hommage annuel du royaume de Naples [...]* (t. I, p. 942, cité dans Rey-Chantreau, *Dictionnaire des expressions et locutions figurées*, Paris, les Usuels du Robert, 1979).
3. *Dictionnaire historique de la langue française*, Alain Rey (dir.), Paris, Dictionnaires Le Robert, 2<sup>e</sup> éd. en petit format, 1998.
4. Elizabeth Ewing, *History of Children's Costume*, New York, Charles Scribner's Sons, 1977, p. 13-21.
5. *Méthode de coupe et d'assemblage pour robes de femmes, vêtements d'enfants, trousseau et layette* par M<sup>me</sup> G. Schéfer, 16<sup>e</sup> éd., Paris, Librairie Ch. Delagrave, 1898, p. 228 et 232-233.
6. Sous l'égide du médecin allemand Gustav Jaeger, voir E. Ewing, *op. cit.*, p. 102.
7. François Boucher, *Histoire du costume en Occident de l'Antiquité à nos jours*, Flammarion, 1983, p. 227 et 236.
8. Le mot existait depuis le Moyen Âge mais désignait alors un vêtement d'homme (XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle), puis une robe de femme (du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle), enfin une sorte de corsage (voir Boucher, *op. cit.*, index).
9. Philippe Perrot, *Le travail des apparences ou les transformations du corps féminin XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1984, p. 170.
10. Maguelonne Toussaint-Samat, *Histoire technique et morale du vêtement*, Paris, Bords, 1990, p. 392 et 402.
11. Béatrice Fontanel, *Corsets et soutiens-gorge. L'épopée du sein de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éd. de la Martinière, 1992, p. 75 et 79.
12. Elizabeth Ewing, *Dress and Undress. A history of women's underwear*, New York, Drama Book Specialists, 1978, p. 115.
13. Béatrice Fontanel, *op. cit.*, p. 96.
14. *Ibid.*, p. 89. Pour des illustrations et un survol rapide, deux livres de Marie Simon : *Les Dessous* (1998) et *La Mode enfantine* (1999), Éditions du Chêne.